

*Toi aussi,
deviens élu.e !*

Conseil Municipal des Enfants



Ville de Parthenay

Pourquoi un Conseil Municipal des Enfants (CME) ?

Chers parents,

Les enfants font partie des citoyens que nous, élus, sollicitons souvent trop peu. Ils ont pourtant un regard pertinent sur le monde qui les entoure. Surtout, ce sont les citoyens de demain.

C'est pourquoi il me semble important et intéressant de tisser une relation de confiance avec eux, et ce dès la première heure.

Lieu d'expression et d'écoute, cette nouvelle instance officielle permettra à vos enfants d'être des acteurs à part entière de la vie de notre cité. Elle offrira un espace de mise en situation concrète de l'apprentissage de la démocratie.

Vos enfants vont ainsi pouvoir recueillir et relayer les idées des autres enfants de la ville, participer à l'amélioration de la vie de tous les Parthenaisiens.

Au cours des séances, ils découvriront également le fonctionnement de la Ville de Parthenay et comment sont prises les décisions pour le bien-vivre ensemble.

Grâce au Conseil municipal des enfants, vos enfants seront véritablement acteurs de leur ville en réalisant des projets utiles au plus grand nombre (solidarité, environnement, culture...).

Dans cette brochure, vous trouverez toutes les informations relatives à cette nouvelle instance. Je vous invite à la découvrir et à la parcourir avec vos enfants.

Ensemble, parents, enfants et élus, participons à améliorer le quotidien des habitants de notre belle ville de Parthenay.



Magaly Proust

Première adjointe à la participation citoyenne



Le CME, mais qu'est-ce que c'est ?

- Un groupe de **10 à 20 enfants élus**
- Un lieu où tu pourras **échanger, discuter, exprimer des idées**
- Un lieu où tu pourras proposer et **mettre en place des projets pour améliorer la vie** de tous les Parthenaisiens.



Qui peut être conseiller au conseil municipal des enfants ?

- Tu dois **être scolarisé dans une des 5 écoles de Parthenay** : Gutenberg, Jules-Ferry, La Mara, Jacques-Prévert, Saint-Joseph
- Tu **dois être en CM1 ou en CM2**



Tu veux devenir conseiller du CME ? Que dois-tu faire ?

- Tu dois être **élu par les élèves** de ton école.

Pour cela, tu dois :

- Te déclarer candidat en **remplissant le formulaire** qui accompagne ce document de présentation.
- Ensuite, tu mèneras une campagne électorale dans ton école : pendant deux semaines, tu **présenteras à tes camarades de classe tes envies pour la ville** de Parthenay.
- Une fois la campagne terminée, il y aura un vote dans chaque école de Parthenay. Les élèves voteront pour désigner les enfants qui deviendront conseillers du CME.



Comment fonctionne le CME ?

- Tu es élu pour une **durée de 1 an**
- **Le CME se réunira trois fois par an**, en dehors du temps scolaire
- Tu travailleras aussi dans des commissions thématiques. Une commission thématique est un groupe de travail qui réunit des enfants élus et des adultes élus et agents de la mairie autour d'un thème comme l'environnement, le sport, la culture, etc.
- Ces rencontres auront lieu (selon les vacances scolaires) **après le temps scolaire au Domaine des Loges de Parthenay.**



Le calendrier

Mi-septembre : **Rencontre** entre les élèves de CM1-CM2 et Magaly Proust, première adjointe à la participation citoyenne dans les 5 écoles.

Mi-septembre : **Campagne** dans les écoles.

Du 26 au 30 septembre : **Vote** pour élire les futur(e)s conseilleré(ère) du CME dans les écoles.

Samedi 8 octobre - 10h30 : **Installation** du Conseil Municipal des enfants au Domaine des loges

Mercredi 19 octobre - 12h00 : **1^{re} commission** de travail à la mairie de Parthenay (*repas fournis pour les enfants*)

Samedi 25 Février - 10h30 : **Conseil Municipal** des Enfants au Domaine des loges

Samedi 17 juin - 10h30 : **Conseil Municipal** des Enfants au Domaine des loges.



Contact

cme@parthenay.fr

05 49 71 08 87

Toutes les informations sur : parthenay.fr/cme